



Le 2 septembre 2015

## Précisions sur la gare de Calais-Fréthun

A l'occasion des intrusions qui ont perturbé le trafic Eurostar la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 2015, Eurotunnel précise que ces intrusions se sont réalisées sur le réseau public hors de la concession du Tunnel sous la Manche et les navettes *Le Shuttle* n'ont pas été concernées par cet incident.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, Eurotunnel a mis en place un plan d'action en trois points qui a permis de réduire très significativement les intrusions sur son site :

- Clôtures Haute Sûreté : 29 km de nouvelles clôtures de 4 m de hauteur vont être posées, dont 6 km ont déjà été mises en place au 31 août,
- Débroussaillage : 56 hectares vont être débroussaillés et élagués aux alentours du site, dont 40 hectares ont été déjà réalisés au 31 août,
- Renforcement clôtures existantes : 10 km de clôtures existantes vont être renforcés au sol dont 6 km sont déjà effectifs au 31 août, et 6 autres kilomètres seront également rehaussés d'ici fin octobre.

Face au renforcement très significatif du site, les intrusions se déroulent désormais davantage hors du périmètre du Tunnel sous la Manche.

Pour ce qui concerne les voies de SNCF-Réseau de Calais-Fréthun qui sont empruntées notamment par les Eurostar et les trains de marchandise avant leur passage dans le Tunnel sous la Manche, et qui sont désormais exposées à des migrants qui tentent de monter sur les trains au péril de leur vie, SNCF Réseau et Eurotunnel ont trouvé un accord lundi 31 août lors de la visite du Premier Ministre Manuel Valls et du Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve sur la Concession. Cet accord précise qu'Eurotunnel va apporter son savoir-faire à SNCF-Réseau pour mettre en place 13 km de clôtures Haute Sûreté, et pour réaliser des opérations de déboisement sur le site de SNCF-réseau. Les travaux ont été identifiés et doivent commencer dans les jours à venir.